

[Se syndiquer au SNUipp-FSU : http://01.snuipp.fr/spip.php?article535](http://01.snuipp.fr/spip.php?article535)

Nous pouvons répondre à vos sollicitations grâce aux cotisations de nos syndiqués.
N'hésitez plus, faites comme **près d'un enseignant sur 4** dans le Pays de Gex, rejoignez le Premier syndicat des P.E. de France et de l'Ain !

Le SNUipp-FSU de l'Ain, c'est 5 sièges sur 10 en CAPD et en CTSD
66% sont déductibles des impôts (ou crédit d'impôt si non imposable)



Chers collègues,

En complément du SNUainfos de Bourg envoyé chaque semaine, voici le sommaire de ce PaysdeGex Ainfos :

- 1) *Vie Trop chère : une journaliste recherche des témoignages d'enseignants*
- 2) *Résultats des élections professionnelles : analyse du scrutin*
- 3) *Remplacement : 1ères journées non remplacées*
- 4) *Base Elèves : directeurs, protégez vous !*

Bonne lecture !

1) Vie Trop chère : Appel à témoins pour le Dauphiné Libéré

Le SNUipp-FSU (seule organisation syndicale des enseignants présente dans le collectif) poursuit activement son action contre la vie Trop chère dans le Pays de Gex . Une journaliste du Dauphiné Libéré a contacté le SNUipp-FSU car elle recherche des témoignages de Professeurs des Ecoles qui rencontrent des difficultés ou subissent des contraintes dues à la vie chère (personne faisant de longs trajets tous les jours pour venir travailler, personne en colocation à cause du prix des loyers,).

Si vous souhaitez témoigner, nous contacter.

2) Résultats des élections professionnelles

Le SNUipp-FSU de l'Ain reste majoritaire en France (44% des voix) et dans le département de l'Ain avec 5 sièges sur 10 en C.A.P.D. et en C.T.S.D.

Vous trouverez ci-dessous un article du journal "Le Monde" faisant une première analyse des résultats aux élections professionnelles :

"A l'issue des élections professionnelles chez les enseignants, les syndicats FSU du primaire et du secondaire restent en tête, mais reculent nettement : le SNUipp-FSU, dans le premier degré, cède près de 4 points, tandis que le SNES-FSU recule d'environ 6 points, perdant la majorité absolue parmi les certifiés et les agrégés.

En revanche, FO et le SNALC réalisent une percée, deux syndicats qui « *ont en commun un discours réactionnaire, hostile à tout changement pédagogique* », explique Laurent Frajerma, spécialiste du syndicalisme enseignant, chercheur à l'Institut de recherche à la FSU et auteur de *La grève enseignante en quête d'efficacité* (éditions Syllepse, 2013).[...]"

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

3) Remplacement : 1ères journées non remplacées !

Dans la circonscription, **2 TR sont encore mobilisés sur des remplacements courts**. La situation est plus délicate à gérer en fin de semaine, du fait du départ en stage de PES notamment.

Actuellement, nous faisons face aux premières journées non remplacées depuis quelques jours : 6 journées selon l'administration (Collonges, Segny, Versonnex ...).

Faites nous remonter les congés longs à venir, et pensez à comptabiliser les journées non remplacées en désignant un collègue parmi l'équipe (pas forcément le directeur) **qui nous fera remonter vos chiffres cumulés au fur et à mesure, afin que nous puissions effectuer un pointage global en direction de l'Inspection Académique, mais aussi et surtout des organes de presse et des parents d'élèves pour que les lignes bougent.**

4) Base-Elèves : directeurs, protégez vous !

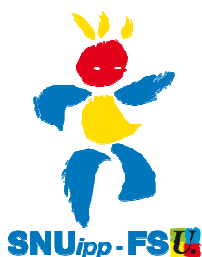
Le DASEN mobilise ses IEN pour que chaque école renseigne Base Elèves en janvier 2015. Au delà des inquiétudes et interrogations que suscitent toujours cette application numérique (**voir dossier mis à jour en PJ**), **le SNUipp-FSU reste mobilisé et soutient tous les directeurs qui ne renseignent pas ce fichier.**

Le SNUipp-FSU effectue une demande d'audience auprès du DASEN de l'Ain (en ligne sur <http://01.snuipp.fr/>) pour exiger :

- que le DASEN de l'Ain adresse à l'ensemble des parents d'élèves un courrier d'information sur ce qu'est la Base Elèves (fonction, champs obligatoires, utilisations des données) et le droit des familles (consultation, rectification et opposition pour des motifs légitimes).
- que les renseignements puissent être récoltés sur une fiche de renseignement spécifique mise à jour.

En effet, il s'agit en premier lieu de **protéger les directeurs** souvent dépourvus sur ces questions face aux familles dont les droits sont tus car la plupart du temps méconnus. C'est à l'administration d'outiller ses directeurs. Et de les outiller au regard de la loi !

*Pour le SNUipp-FSU, antenne Pays de Gex, Yoann ROBERT et Emilie BERNAUD
Elus en CAPD, CTSD et CHSCTD*



Se syndiquer au SNUipp-FSU : <http://01.snuipp.fr/spip.php?article535>

Nous pouvons répondre à vos sollicitations grâce aux cotisations de nos syndiqués.

N'hésitez plus, faites comme **près d'un enseignant sur 4** dans le Pays de Gex, rejoignez le **Premier syndicat des P.E. de France et de l'Ain !**

Le SNUipp-FSU de l'Ain, c'est 5 sièges sur 10 en CAPD et en CTSD

66% sont déductibles des impôts (ou crédit d'impôt si non imposable)